" ECSPLICITE "
Société par actions simplifiée
au capital de 43 388.28 Euros
Siège social :300 avenue du Col de l'ange
ZI de Plaine de Jouques
13420 Gémenos

RCS : 92 B 2045
SIRET : 382 560 506 00067
NAF : 804 D

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 02 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six,
Le 2 avril à 11 heures,
Au siège social,

LA SOUSSIGNEE :

S.A.S LES 4F, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, dont le siège social est situé 300, avenue du Col de l'Ange – 13420 GEMENOS et dont le numéro unique d'identification est 951 071 174 RCS Marseille,

Représentée par son Président, Monsieur Thomas THIBAULT.

APRES AVOIR EXPOSE :

Qu'il est appelé à statuer, en séance tenant lieu d'assemblée générale d'associés, sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la Présidence (Exercice clos le 31 décembre 2025) ;
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2025 ;
- Exposé des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice ;
- Affectation du report à nouveau en autres réserves ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rémunération du Président ;
- Non renouvellement du commissaire aux comptes titulaire et suppléant et nomination du nouveau commissaire aux comptes ;
- Questions diverses,

Que la société Les 4F détient la totalité des actions formant le capital social de la société ;

Qu'il préside la présente séance en sa qualité de président de la société ;

Que la signature du présent procès-verbal tiendra lieu de feuille de présence à ladite assemblée ;

Le président donne ensuite lecture du rapport du président

Le commissaire aux comptes donne lecture de son rapport.

Lecture étant faite des rapports, le président a pris les décisions suivantes :

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Le Président informe que les conventions visées à l'article L227-10, ainsi exposées, sont reportées sur le registre des assemblées.

SECONDE DECISION

Approbation des comptes

Connaissance prise du rapport du président, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, et pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

L'associé unique

(i) **approuve** les comptes sociaux de l'exercice écoulé, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, se soldant par un bénéfice de 791 751 Euros ; et

(ii) **approuve**, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les charges et dépenses non déductibles fiscalement visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

TROISIEME DECISION

L'assemblée générale décide d'affecter le montant du report à nouveau antérieur d'un montant de 226 623 € en autres réserves. Le montant des autres réserves s'élève ainsi à 228 685 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

Affectation du résultat

Connaissance prise du rapport du président et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'associé unique,

(I) **Décide** d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, se soldant par un bénéfice de 791 751 Euros, comme suit :

- En autres réserves 101 751 Euros
- Aux dividendes pris sur le résultat 690 000 Euros

Soit un dividende brut de 242.36 Euros par action.

(II) **Constate,** conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Sur Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 : 770 000 Euros
Sur Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 : 390 000 Euros
Sur Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

CINQUIEME DECISION

L'assemblée générale constate qu'aucune rémunération n'a été versée à Monsieur Thomas THIBAULT au titre de ses fonctions de Président. Il en sera de même sur le prochain exercice. Il sera procédé au remboursement de ses frais de mission sur présentation de justificatifs.

SIXIEME DECISION

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant conformément aux dispositions légales et statutaires applicables aux sociétés par actions simplifiées, après avoir constaté l'expiration du mandat du commissaire aux comptes titulaire Monsieur Marc FERAUD et suppléant, Cabinet SOMARA, décide de ne pas renouveler les dits mandats.

SEPTIEME DECISION

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société ALTICA Conseil, domicilié professionnellement au 20 allée Turcat Méry – 13008 Marseille, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.
L'Assemblée Générale prend acte de l'acceptation de ses fonctions par le commissaire aux comptes ainsi nommé et déclare que celui-ci n'est frappé d'aucune incompatibilité ni interdiction susceptible de faire obstacle à l'exercice de son mandat.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par l'associé unique et le président de séance.

Pour la Société Les 4F
Associé unique et président de séance
Monsieur Thomas THIBAULT



ECSPLICITE SAS
13420 GEMENOS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	62 865	62 865				
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	212 344	198 822	13 522	13 874	-352	-2.54
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	1 294		1 294	1 258	37	2.92
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 573		4 573	4 573		
	Total de l'actif immobilisé (III)	281 077	261 687	19 390	19 705	-315	-1.60
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	992 969	19 518	973 451	1 016 071	-42 621	-4.19
	Autres créances	27 746		27 746	30 519	-2 773	-9.09
	Charges constatées d'avance	23 599		23 599	21 906	1 693	7.73
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	1 155 000		1 155 000	1 300 000	-145 000	-11.15
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	380 774		380 774	374 871	5 903	1.57
	Total de l'actif circulant (IV)	2 580 088	19 518	2 560 570	2 743 368	-182 797	-6.66
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 861 165	281 205	2 579 960	2 763 072	-183 112	-6.63

Certifié conforme à l'original

(1) Dont à moins d'un an 4 573
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 43 388)	43 388	43 388		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	4 339	4 339		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 062	2 062		
	Report à nouveau	226 623	225 397	1 226	0.54
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	791 751	771 226	20 525	2.66
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	1 068 163	1 046 412	21 751	2.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	568	606	-38	-6.30
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 473	149 418	-9 944	-6.66
	Dettes fiscales et sociales	450 985	551 025	-100 040	-18.16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	76 077	59 221	16 856	28.46
	Produits constatés d'avance	844 694	956 391	-111 698	-11.68
	Total des dettes (III)	1 511 797	1 716 660	-204 864	-11.93
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	2 579 960	2 763 072	-183 112	-6.63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 511 797 1 716 660

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 166 957		4 166 957	4 080 928	86 029	2.11
Montant net du chiffre d'affaires	4 166 957		4 166 957	4 080 928	86 029	2.11
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions				8 500	-8 500	-100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 825	4 010	-2 185	-54.50
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			1 723	9	1 714	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			4 170 505	4 093 447	77 058	1.88
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			1 429 789	1 429 963	-174	-0.01
Impôts, taxes et versements assimilés			35 551	27 058	8 493	31.39
Salaires			1 199 977	1 205 650	-5 674	-0.47
Cotisations sociales			435 898	423 914	11 984	2.83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 667	14 310	-7 643	-53.41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			13 350	972	12 378	NS
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			1 458	6	1 452	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 122 690	3 101 873	20 817	0.67
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 047 815	991 574	56 241	5.67
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)	38	38	-0	-0.32
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	17 868	16 437	1 430	8.70
Autres intérêts et produits assimilés (2)	329	2 025	-1 696	-83.76
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	18 234	18 500	-266	-1.44
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	18 234	18 500	-266	-1.44
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 066 049	1 010 074	55 975	5.54
Produits exceptionnels (VII)		5 801	-5 801	-100.00
Charges exceptionnelles (VIII)	12 222		12 222	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 222	5 801	-18 023	-310.68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	262 076	244 649	17 427	7.12
Total des produits (I+III+V+VII)	4 188 739	4 117 748	70 991	1.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 396 988	3 346 522	50 466	1.51
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	791 751	771 226	20 525	2.66

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ECSPLICITE SAS

300 AV. DU COL DE L'ANGE
Z.I PLAINE DE JOUQUES BP 24
13420 GEMENOS

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

S.A.R.L. KEROVA
1 RUE MARTINY

13008 MARSEILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 579 959.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 166 957.17 Euros et dégageant un bénéfice de 791 751.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels à l'exception de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre suite à l'application du nouveau plan comptable ANC 2022-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dérogations

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
A l'exception de l'application du nouveau plan comptable ANC 2022-06 qui constitue un changement de méthode comptable issu d'un changement de règlementation.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	62 865		
Installations générales agencements aménagements divers	139 681		3 166
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 348		3 149
TOTAL	206 029		6 315
Autres participations	1 258		37
Prêts, autres immobilisations financières	4 573		
TOTAL	5 831		37
TOTAL GENERAL	274 725		6 352

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			62 865	62 865
Installations générales agencements aménagements divers			142 847	142 847
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			69 497	69 497
TOTAL			212 344	212 344
Autres participations			1 294	1 294
Prêts, autres immobilisations financières			4 573	4 573
TOTAL			5 868	5 868
TOTAL GENERAL			281 077	281 077

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	62 865			62 865
Installations générales agencements aménagements divers	133 223	2 341		135 564
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 932	4 326		63 258
TOTAL	192 155	6 667		198 822
TOTAL GENERAL	255 020	6 667		261 687

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 341				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 326				
TOTAL	6 667				
TOTAL GENERAL	6 667				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 993	13 350	1 825		19 518
TOTAL	7 993	13 350	1 825		19 518
TOTAL GENERAL	7 993	13 350	1 825		19 518
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 350	1 825		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 573	4 573	
Autres créances clients	992 969	992 969	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 387	23 387	
Groupe et associés	329	329	
Débiteurs divers	4 031	4 031	
Charges constatées d'avance	23 599	23 599	
TOTAL	1 048 888	1 048 888	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	568	568		
Fournisseurs et comptes rattachés	139 473	139 473		
Personnel et comptes rattachés	100 300	100 300		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 812	77 812		
Impôts sur les bénéfices	9 492	9 492		
Taxe sur la valeur ajoutée	237 034	237 034		
Autres impôts taxes et assimilés	26 347	26 347		
Autres dettes	76 077	76 077		
Produits constatés d'avance	844 694	844 694		
TOTAL	1 511 797	1 511 797		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	15.2400	2 847			2 847

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Aucun fonds de commerce ne figure à l'actif de la société et compte tenu des éléments évoqués ci-dessus la société reste dans l'incapacité de valoriser une dépréciation des éléments composant le fonds de commerce qui a été créé.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
brevets concessions licence	62 865	33.33 100.00 20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	297 675
Autres créances	146
Disponibilités	10 683
Total	308 504

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
AVOIRS NON RECUS	
- RBST ASS CONTRAT 2023	146
CLIENTS FACT A ETABLIR	
- FAE 2025	297 675
INTERET OURUS A RECEVOIR	
- ICNE DAT	4 558
- INTERET S/CET	6 125
Total	308 504

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	568
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 151
Dettes fiscales et sociales	51 495
Autres dettes	279
Total	66 492

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN.FACT NON PARVENUES	2 880
- AVOCAT LITTLER FCE	1 800
- EURONEWS FAC 11/25	231
- CHARGES EAU 2025	9 240
- FNP CAC 2025	
AVOIR CLIENTS A ETABLIR	279
- AVOIR 2025	24 628
DETTES PROV S/CP	8 443
CHARGES SOC S/CP	215
ETAT CHARGES A PAYER - SOLDE CVAE	18 208
SOLDE FORMATION CONVENTIONNELLE	475
COMMISSION DE MVT	27
TENUE DE COMPTE	66
FRAIS DE GESTION	
Total	66 492

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	23 599
Total	23 599
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	844 694
Total	844 694

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		18 234
Dont entreprises liées		329

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	111 181
Total (1)	111 181

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	21 591
55 à 59 ans	6 à 10 ans	50 232
45 à 54 ans	11 à 20 ans	35 570
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 460
moins de 35 ans	plus de 30 ans	328
Engagement total		111 181

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Coefficient de Turn over retenu :
* Age inférieur à 30 ans : 20%
* Entre 30 et 40 ans : 40%
* Entre 40 et 50 ans : 75%
* Au dessus de 50 ans : 99%
- Taux d'inflation : 1.67%
- taux d'actualisation : 3.98%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - Régularisation charges formation	12 222	67800000
Total	12 222	

Les charges exceptionnelles comptabilisées sur l'exercice ont un impact significatif sur les comptes et présentes un caractère inhabituelle conformément à la définition issue de l'ANC 2022-06

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Les sommes comptabilisées dans le compte valeurs mobilières de placement concernent des comptes à terme et un fonds commun de placement.

ANNEXE 1 : TABLEAUX A INTEGRER DANS L'ANNEXE COMPTABLE

TABLEAU 1: RESSOURCES DE L'ORGANISME

ORIGINE DES FONDS	Montant 2025		Montant 2024	
	en Keur	en %	en Keur	en %
1- Ressources provenant d'entreprises et administrations pour leur salariés et des particuliers				
Entreprises	2 523	61%	2 181	80%
Etat, collectivité locales	68	2%	48	1%
Entreprises via fongécif, OMA, OPCO	782	19%	765	19%
CPF	389	9%	376	9%
Particuliers	5	0%	8	0%
SOUS TOTAL 1	**3 767**	**90%**	**3 378**	**83%**
2- Ressources provenant Des pouvoirs publics				
Instances Européennes				
Etat				
Régions				
Autres collectivités territoriales				
SOUS TOTAL 2				
Autres organismes de formation	3	0%	4	0%
Autres ressources LEVELTEL	397	10%	699	17%
SOUS TOTAL 3	**400**	**10%**	**703**	**17%**
TOTAL DES RESSOURCES	**4 167**		**4 081**	

TABLEAU 2: DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITE DES ACTIONS	Montant 2025		Montant 2024	
	en Keur	en %	en Keur	en %
Diplomantes				
Perfectionnement professionnel et qualifiant	4 167,00	100%	4 081,00	100%
Insertion sociale				
TOTAL	**4 167,00**		**4 081,00**	

TABLEAU 3: CONVENTION DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

CONVENTION	MONTANT INITIAL	SUIVI D'EXECUTION		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
N/A				